

## DECLARATION DE CUMUL - DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITES ACCESSOIRES A L'ACTIVITE PRINCIPALE

## PERSONNELS ENSEIGNANTS

Date de réception DPE :

Loi n°2016-483 du 20 avril 2016 Décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

Attention : la demande d'autorisation doit être préalable à la date de début de l'activité accessoire.

Je soussigné(e) : NOM :Prénc	om :Libellé :Libellé :
CORPS/GRADE (à entourer) : Certifié CL. Norm. / Hor	s CL. / CL. Excep. Agrégé CL. Norm. / Hors CL. / CL. Excep./ Ch. Sup.
☐ PEGC	☐ Agrégé EPS
CPE CL. Norm. / Hors CL. / CL. Excep.	☐ PLP CL. Norm. / Hors CL. / CL. Excep.
P.EPS CL. Norm. / Hors CL. / CL Excep.	P-E CL. Norm. / Hors CL. / CL Excep
PSY-EN CL. Norm. / Hors CL. / CL Excep	☐ CTEN
	☐ à temps incomplet ☐ à temps partiel sur autorisation Quotité : %
Etablissement d'affectation :	Ville :
Votre situation actuelle vis-à-vis de l'administration (coche	ez la case correspondante)
☐ Titulaire (y compris maître de l'enseignement privé) ☐ Stag	iaire
d'exercer l'activité accessoire précisée ci-dessous (sigles à dé	<del></del>
Nature de l'organisme employeur :	
Nombre d'heures :	
Période pendant laquelle s'exercera l'activité accessoire : du :/au/au/	
Conditions de la rémunération :	_
Rémunération : taux horaire bruts □	ou nets 🖵
Rémunération globale de l'activité accessoire	€ bruts □ ou nets □
En dehors de la présente demande :  - je déclare exercer une ou plusieurs activités accessoires : OUI NON pour la présente année scolaire.  En cas de réponse positive, veuillez les décrire précisément (caractère privé ou public, durée, périodicité, horaire et rémunération) :	
	o.g. acaro .

Partie réservée au chef, directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription	
	ar M. / MmeDEFAVORABLE
Cette activité  PORTE  OU	NE PORTE PAS
Tout avis défavorable doit être expressément explicite et le signant)	à la neutralité du service public exercé à titre principal par le demandeur. é par courrier annexé (le demandeur doit attester qu'il en a pris connaissance en le datant Signature du chef, directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription
	Olginatare da onol, airesteal à clasice entent ea de convice du l'Erv de circonecii pitori
Partie réservée à l'autorité académique	
Composante de l'Université :	Décision de la Présidence de l'Université :
Demande reçue le :	☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE
Avis du directeur de la composante :	Fait àle
☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE	DRABLE Le / La Président / e :
Motivation en cas de refus :	
Date et signature : Cachet	Signature : Cachet
Autorisation accordée :  OUI NON  Motivation en cas de refus :	<u> </u>
Poitiers, le	
La Rectrice de l'académie de Poitiers	Le chef de la division des personnels enseignants
	·
D/ / I' / D / /	OF THOUSAND

Bénédicte Robert Olivier LUCISANO

Extrait du code pénal : article 432-12 (extrait)

« Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction […]. »